Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le
ID : 029-212900302-20250327-CM20250312-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CLEDER 27 mars 2025

Date de convocation :14/03/2025
Date d'affichage :14/03/2025
NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 27
Présents : 24
Votants : 27

L'an deux mil vingt cinq, le vingt-sept mars, à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de CLEDER, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Noël EDERN, Maire

Présents : L'ensemble des conseillers municipaux : Jean-Noël EDERN – Roger GUILLOU – Nadine PLUCHON – Rachel BOUTOUILLER - Eric LE DUFF - Marlène ILHEU – Grégory HELLIO –- – Olivier LE BIHAN - -Delphine PRIGENT - Sébastien LE LEZ –- Edwige van GAALEN - Laurent PHILIP – Aurélie RIOU - Régis QUERE - Laura MILIN - - Jean-François SALAUN – Valérie QUERE - Philippe BOREL - Natalia DELACOURCELLE –-- – Charles de KERMENGUY – Gerda BOLTON de BIE – Dominique LE GOFF –-Gwénaëlle ARGOUARCH – Ewen LE BORGNE

à l'exception de :

Procurations :

Marlène ILHEU pour Nadine PLUCHON (à partir de 19h30)
Sylviane LETTY pour Edwige VAN GAALEN
Marion CABIOCH pour Grégory HELLIO
Jean-Paul JACQ pour Jean-Noël EDERN
Roger GUILLOU a été élu secrétaire de séance.

1-2 Affectation du résultat Budget Commune 2024

Le Compte Administratif ayant été adopté, Roger GUILLOU, Adjoint aux Finances, rappelle le résultat de clôture du Compte Administratif de la Commune en 2024 :

En section de Fonctionnement, les comptes sont les suivants :

Année N :	
-dépenses :	4 131 321,22 €
-recettes :	4 409 235,83 €
solde **positif** année N :	**+ 277 914,61 €**

Pas de report à nouveau de l'année N-1 (le solde positif de la SF au CA 2023 a été affecté au besoin de financement de la SI au BP 2024)

En section d'Investissement, les comptes sont les suivants :

Année N :	
-dépenses :	1 604 961,13 €
-recettes :	2 052 101,49 €

Publié le : 09/07/2025 17:07 (Europe/Paris)
Collectivité : Cléder
https://www.intramuros.org/cleder/documents_administratifs/30745

Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le
ID : 029-212900302-20250327-CM20250312-DE

solde **positif** année N :	+ 447 140,36 €
Compte tenu du solde **négatif** de l'année N-1 :	- 374 430,91 €
Résultat **positif** :	+ 72 709,45 €

Corrigé des restes à réaliser 2024 :

En dépenses :	*- 130 251,68 €*
En recettes :	*+ 215 000,00 €*

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :
Le résultat positif de Fonctionnement au CFU 2024 d'un montant de **+ 277 914,61 €** sera affecté, au BP 2025, en totalité en réserves au compte 1068 (Section d'Investissement - recettes).

Le résultat positif en Investissement d'un montant de **+72 709,45 €** sera inscrit au compte 001 (déficit antérieur reporté).

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve, à l'unanimité, la proposition d'affectation du résultat.

MAIRIE de CLEDER (Finistère)

Fait à CLEDER, le 31 mars 2025
Pour extrait certifié conforme

Jean-Noël EDERN
Maire de CLEDER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de RENNES – 3 Contour Motte – dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication

Publié le : 09/07/2025 17:07 (Europe/Paris)
Collectivité : Cléder
https://www.intramuros.org/cleder/documents_administratifs/30745